

## L'union fait la force ?

Vendredi 29 avril 2022 - N°390



par Hubert Tassin – Président des P.P.

**J**e suis le premier convaincu qu'en matière de relations avec l'État, de lobbying, comme pour tant d'autres sujets, l'union fait la force. Aussi, je ne peux qu'applaudir à la récente tribune signée par Anne-Marie Poirier et relayée par Jour de Galop qui s'interroge sur ce qu'elle appelle une « approche multicanal » du dialogue de notre Institution avec l'État et sur des demandes exprimées de manière dispersée.

Pour autant, je fais partie de ceux qui multiplient en effet les rencontres avec des représentants de la puissance publique au sens large, parlementaires, représentants de l'administration et notamment avec ceux qui exercent la tutelle sur notre Institution qui est régie par le fonctionnement de l'économie mixte, PP ... pour Public-Privé !

### Le rôle déterminant des sociétés-mères

Anne-Marie Poirier écrit notamment dans cette tribune « qu'aucune bataille ne sera gagnée sans une stratégie, un chef et ses généraux unis ». Je ne suis pas de ceux qui considèrent qu'il doit y avoir une notion de bataille dans la recherche de ce qui est simplement un partenariat qui soit équilibré. Mais, néanmoins, comment ne pas partager cette affirmation ?

Je le dis sans ambages, il est bien sûr naturel que ces généraux soient les présidents des deux sociétés-mères, Le Trot et France Galop, avec une stratégie commune et un seul et même discours. Cela posé, un chef doit entraîner ses troupes derrière lui, et pour se faire, doit construire la stratégie en commun, faire partager les objectifs et les moyens pour y parvenir. Ayant longtemps siégé dans les instances dirigeantes et plaidé pour cette unité, ce n'est pas aujourd'hui, au seul prétexte que je n'y participe plus, que la solidarité ne reste pas, à mes yeux, la règle nécessaire.

Seulement voilà : la solidarité se construit. Elle ne se décrète pas. Vu de l'extérieur, on a franchement l'impression que les relations avec l'État ne débouchent pas de manière positive sur des points essentiels. Pendant toute la durée de la crise sanitaire, nous aurons été un des très rares secteurs de l'économie à ne pas demander, et donc à ne pas obtenir, les subsides du « quoiqu'il en coûte ». Résultat, on aura demandé aux acteurs de courses de prendre pour eux les trous constitués par les blocages. Dans un récent Grain de Sel j'évoquais, sans provoquer la moindre réaction de nos dirigeants, la nécessité de nous concerter pour profiter ensemble de l'ouverture proposée par Bruxelles sur le dossier de la TVA, certes accessoire par rapport à celui des allocations, mais si pesant pour certains des acteurs.

Je m'en suis souvent ouvert ici mais, aussi, plus directement au Président de France Galop qui, en réponse, défend les avancées obtenues, et notamment le changement d'assiette de la fiscalité sur les paris hippiques qui représente, chacun doit le reconnaître, un réel éclaircissement. Mais notre ambition ne peut se satisfaire d'une évolution très mesurée sur un

point : je rejoins Anne-Marie Poirier pour affirmer la nécessaire construction d'une stratégie et d'un accord gagnant-gagnant avec l'État. Le partage de sort sur les recettes issues du pari hippique est le point central. Une hausse des prélèvements et taxes revenant aux courses est le préalable à une relance dont l'État sera par construction le premier bénéficiaire.

## La communication est une base fondamentale du lobbying

Les rencontres entre nos « généraux en chef » et les représentants de la puissance publique existent bel et bien et c'est le minimum. Mais elles semblent curieusement être marquées par la règle du secret. Ainsi, la presse s'est faite l'écho d'un récent rendez-vous entre nos présidents du Trot, du Galop et du PMU et les ministres du Budget et de l'Agriculture. Fin de l'information. Nous ne saurons rien de ce qui a été proposé en notre nom, de ce qui a été retenu, si tant est que quelque chose ait été conclu. Le lobbying, c'est l'art de peser sur les décisions et l'art de convaincre. Parfois dans la discrétion mais souvent dans le cadre d'une communication bien maîtrisée qui permet de rassembler ses troupes, de faire bloc.

Le Président de France Galop a fait le choix d'un Conseil d'administration resserré autour de quelques associations laissant de l'autre côté de la porte des associations qui, ensemble, représentent la majorité des propriétaires et une part importante des éleveurs et des entraîneurs. La contrepartie logique serait, par une communication adaptée, de faire partager la stratégie de partenariat avec l'État. Tel n'est manifestement pas le cas. Certes, je rencontre régulièrement le Président de France Galop mais aucune réunion élargie ne permet d'exprimer une stratégie, pour regrouper les propositions et parler d'une seule voix. Ajoutons à cela le mutisme absolu des administrateurs qui représentent les propriétaires

et les éleveurs ce qui ne manque pas d'aggraver ce sentiment d'une communication inexistante.

Nous avons la chance de disposer de vrais relais de talents parmi les élus à travers la France, de Deauville à Pau, de Chantilly à Saulieu. Profitons-en pour qu'ils deviennent les porte-paroles de la filière unie.

## Organiser l'union

Conscients de cette nécessité de s'unir pour être plus forts dans nos propositions formulées à l'État, nous avons proposé la création d'un Comité de Propriétaires permettant de rassembler l'ensemble des associations représentatives. Cette demande a fait immédiatement l'objet d'un refus. On aurait pu en étendre le principe aux éleveurs. Pour l'heure, le sujet n'est manifestement toujours pas à l'ordre du jour.

Pour en revenir à la tribune d'Anne Marie Poirier, prétexte à ce *Grain de Sel*, celle-ci demande une nouvelle fois la reconnaissance officielle des professionnels du pré-entraînement. Pourquoi mettre des années pour répondre – avec des aménagements – à une demande qui part d'une constatation que je partage ? Plus nos dirigeants auront derrière eux des troupes mobilisées, convaincues, nombreuses, plus nous serons collectivement forts pour négocier.

Les sujets ne manquent pas : fiscalité sur les paris, TVA, lutte contre le doping et collaboration avec la police et la justice, politique de l'emploi, « bien-être » équin, concurrence déséquilibrée face à des acteurs européens ... Et en période de tensions sociales et d'inflation élevée, cette unité et cette solidarité à bâtir sont plus urgentes encore. Ces sujets et d'autres méritent des positions fortes et communes. La balle est dans le camp de ceux qui doivent nous représenter, les sociétés-mères.

*Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à [associationpp@pp.fr](mailto:associationpp@pp.fr)*